

Cette communication est consacrée aux évaluations CP.

Suite à l'annonce ministérielle sur la mise en place d'évaluations diagnostiques dans les classes de CP, je vous transmets :

- la lettre du ministère aux enseignants apportant des précisions sur la passation des évaluations et des finalités.
- Une lettre de l'IEN A précisant la date butoir pour la passation des évaluations, la date de remontée des résultats aux IEN, et la communication des remarques.
- le fichier Excel pour la remontée des résultats.

Je vous encourage à les mettre en œuvre afin d'obtenir une photographie des élèves et d'apporter les premiers aménagements.  
L'équipe de circonscription est à votre écoute.

Jérôme HENON

*Les directeurs ont un rôle important dans la prise de connaissance et la diffusion de la réglementation en direction des enseignants. Ces communications sont à transmettre et à faire émarger, par l'ensemble des personnels de l'école, y compris les personnels rattachés administrativement. Je remercie les directeurs d'y veiller scrupuleusement.*